

Fiche technique du produit

Spécifications



SpaceLogic KNX - variation - 2 sorties universelles - master

MTN6710-0102

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	SpaceLogic KNX
Type de produit ou équipement	Actionneur de réglage de l'intensité
Mode opératoire	Système bus KNX
Type de bus	KNX

Complémentaires

Support de montage	Rail DIN
[Ue] tension assignée d'emploi	230 V
Fréquence du réseau	50/60 Hz
Nombre de sorties	2
Type de charge	Halogène LV: 20...350 W à 230 V 50 Hz CA Lampe à incandescence: 20...350 W à 230 V Lampe halogène: 20...350 W à 230 V Lampe LED RC: 2...200 W à 230 V Lampe LED RL: 2...60 W à 230 V
Nuance de la couleur	Blanc

Environnement

Degré de protection IP	IP20
------------------------	------

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	8,400 cm
Largeur de l'emballage 1	12,800 cm
Longueur de l'emballage 1	15,900 cm
Poids de l'emballage (Kg)	269,000 g
Type d'emballage 2	S04
Nb produits dans l'emballage 2	28
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	40,000 cm
Longueur de l'emballage 2	60,000 cm
Poids de l'emballage 2	8,350 kg

Garantie contractuelle

Garantie

18 months

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total 25

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé Non

Emballage sans plastique Non

[Directive RoHS UE](#) Conforme aux dérogations

Régulation REACH [Déclaration REACH](#)

Use Again

Réemballer et réuser

Profil de circularité [Informations de fin de vie](#)

Reprise Non

WEEE Label



Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.